

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 24 Thermidor, an VI.

Traité d'alliance entre la république française et la république helvétique signé à Bâle. — Arrivée à l'amirauté de M. Grey, capitaine de la Ville de Paris, apportant des dépêches du lord Saint-Vincent. — Combat entre les troupes royales et les Irlandais-Unis. — Bruit de l'occupation de la forteresse d'Ehrenbreitstein par les troupes françaises.



Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 35 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des suppléments qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, sans de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n. 423, butte des Moulins, à Paris.

A L L E M A G N E.

De Rastadt, du 17 thermidor.

Le courrier turc qui passa ici le 27 messidor pour se rendre à Paris, est repassé par Rastadt dans la nuit du 11 au 12 thermidor. Il retourne par Vienne, à Constantinople.

S U I S S E.

De Bâle, le 18 thermidor.

On assure ici, que le traité d'alliance de la France avec la Suisse a été signé hier au soir; que plusieurs des articles sont conformes à ceux des anciens traités, & qu'il subsiste d'autres modifications que celles commandées par le nouveau système d'équilibre politique pour l'Europe. Nos négocians qui ont une correspondance très-active avec toute l'Italie, eut eu beau demander par-tout de nouvelles de Buonaparte; ils ne reçoivent d'autres nouvelles, sinon que son arrivée à Alexandrie n'est révoquée en doute par personne.

Quatre chanoines de l'abbaye de Muri, sont en prison à Paris pour avoir détourné ces objets précieux.

La législature helvétique ira décidément à Berne; Zurich n'est que l'institut national.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 6 thermidor.

M. Grey, capitaine de la Ville de Paris, est arrivé ici à l'amirauté avec des dépêches du lord Saint-Vincent. Elles contiennent la nouvelle officieuse de la jonction de l'armée du commodore Trowbridge avec l'amiral Nelson; ce qui eut lieu le 19 prairial dernier à la hauteur de Toulon, & la flotte anglaise fit voile vers Naples.

Suivant les dernières nouvelles de l'Irlande, l'insurrection est appaisée. Au moins, dans ce moment, les exploits des rebelles se bornent à arrêter les diligences & à déranger les voyageurs.

M. Can, secrétaire du comité des Irlandais-Unis, a été arrêté le 19 à Dublin.

Le 13. Les nouvelles d'Irlande ne contiennent que des

assertions vagues de soumission, & de plusieurs escarmouches toujours bien entendu, à l'avantage des troupes du roi.

On écrit de Waterford qu'une action très-chaude vient d'avoir lieu à Edenderry; soixante royalistes ont attaqué quatre à cinq mille insurgens, commandés par cinq de leurs généraux. Après une fusillade d'une demi-heure de part & d'autre, les cinq mille insurgés ont pris la fuite sur tous les points. « Nous avons trouvé dans leur camp des drapeaux, trois cents têtes de bétail, un nombre considérable de chevaux, & dix mille aunes de toile. »

Dans la suite de cette dépêche, ce nombre considérable se monte à plus de soixante-dix chevaux. Ils n'ont perdu que deux soldats & un sergent, & ont eu cinq blessés.

Est-il croyable que cinquante-deux hommes aient mis en déroute quatre à cinq mille insurgens, commandés par cinq de leurs chefs?

Un nouveau trait de cette narration prouve jusqu'à l'évidence ce qu'on doit croire du récit de la bataille.

« Nous partons à l'instant, cinq heures du matin, pour aller à la poursuite de ces rebelles, qui sont réunis en force à trois milles d'ici. Nous avons bivouaqué, nous avons été en sentinelle toute la nuit; car on nous avoit assuré que les rebelles devoient attaquer la ville, dans l'intention de la brûler. J'espère que nous empêcherons ce malheur, en allant à leur poursuite. On bat la générale, adieu. »

« Hier au soir, cinq cents gardes & deux pièces de canon, sont allés au secours de Typperary. »

Des lettres du lendemain disent que l'Yeomanry de Callan & les Hessois ont fait des merveilles. Les rebelles ont abandonné à Typperary leurs montagnes, sans doute pour aller camper sur d'autres montagnes. On leur a pris des piques & quelques charriots de farine & de pommes de terre.

Tous ces récits confirment les dernières informations sur un plan de retraite offensive que les insurgens ont cru devoir adopter jusqu'à nouvel ordre. Ils avoient lieu de penser que l'expédition de l'armée d'Angleterre étoit destinée pour l'Irlande, & l'insurrection éclata vers le comté de Wexford, pour faciliter les abordages. Cette erreur leur a fait prendre un peu trop tôt la plaine & la guerre ouverte. Vingt-neuf mille hommes qui ont péri, attendent que les Français eussent trouvé des secours prompts & puissans.

Les récits officiels de Dublin ne sont que des listes sanglantes d'hommes qui périrent sur l'échafaud, ou qui paroissent en foule devant les cours martiales.

Byrne a été exécuté.

Du 14. L'Irlande n'offroit, depuis quelques tems, qu'une scene monotone de malheurs & de massacres sans résultat. Dans les villes, les *orangistes* immoloient leurs victimes sur des échafauds, dans les campagnes, deux partis exaspérés, par des torts mutuels, portoient par-tout le carnage & la dévastation. Enfin les affaires change de face : l'échafaud de M. Bond est renversé, malgré les efforts d'une faction altérée de sang humain. On remarque que l'époque de ce changement, répond au 9 thermidor des Français.

Il est entré hier à Portsmouth huit bâtimens venant des Indes orientales, sous l'escorte du vaisseau *l'Isis*.

Le lougre *le Speedwell* est parti avant-hier de Plymouth, avec un convoi pour l'Amérique.

Le cutter *Lady Jane* est sorti le même jour du même port, pour rejoindre la flotte de la Manche.

On a reçu hier à l'amirauté des dépêches de l'amiral Bridport, arrivé primedi des côtes de France à Torbay avec le *Royal-George* de 100 canons; la *Glorie*, le *Barflour*, l'*Atlas*, 98; l'*Impetueux*, de 74, & l'*Amelia*, de 44.

L'amiral Bridport s'est séparé le 8 du reste de la flotte de la Manche, qui avoit été renforcée la veille par le *Royal-Sovereign*, le *Neptune*, le *Désiance*, le *Pompée*, le *Canada* & le *Terrible*, vaisseaux arrivés sous le commandement du vice-amiral sir Alan Gardner, qui croise actuellement devant Ouessant, avec une flotte formidable.

Le prince de Galles s'est blessé à la cuisse, en tombant de cheval.

Les 3 pour cent consolidés sont à 48½ à 3 huitièmes.

I R L A N D E.

De Dublin, le 10 thermidor.

Il est impossible de trouver des expressions pour peindre la fureur qu'inspirent à la faction orangiste les nouvelles mesures prises par le gouvernement. Plusieurs corps ont déclaré qu'ils mettroient bas les armes & se refuseroient à tout service militaire, si M. Bond étoit sauvé. L'alderman James, coryphée du parti, a manifesté dans la cour du château le mécontentement le plus vif; & ses partisans ont fait *chorus* avec lui. Il représenta hier au lord Cornwallis une pétition signée de lui & de cent soixante-dix yeomen, où il demandoit que la justice reprît son cours. Le lord Cornwallis le reçut très-froidement, & lui observa qu'il n'avoit pas besoin de conseils pour régler sa conduite.

Après d'assez vives altercations avec son excellence, le chancelier a quitté la ville. Les partisans du système de terreur soutiennent que les mesures nouvellement adoptées tendent non-seulement à entretenir la rebellion, mais encore à lui donner de nouvelles forces, tandis qu'une guerre d'extermination auroit pu, en très-peu de tems, l'anéantir. Ils ajoutent que la politique des insurgens est de profiter des offres du pardon qui leur sont faites, parce que leurs forces ne s'affoibliront point pendant la négociation, & qu'ils pourront les conserver dans leur intégrité jusqu'à l'époque d'un débarquement de la part des Français.

Il peut y avoir quelque chose de vrai dans ces assertions; mais les hommes sans prévention s'accordent à penser que si l'Angleterre consent à redresser les griefs, & à traiter l'Irlande en sœur plutôt qu'en esclave, la révelation se trouvera bientôt terminée.

L'état où une mauvaise administration, pour ne rien dire de plus, a réduit l'Irlande, est si désespéré, que le

gouvernement doit être fort embarrassé sur le choix de l'emploi du remède; mais on croit que le lord Cornwallis pourra parvenir au but désiré, à la tranquillité. On sauroit cependant se dissimuler que ses mesures de douceur ont été contrariées par des actes de barbarie, & que du nom de *punitious nécessaires*. Croira-t-on qu'une fois d'hommes attirés par des promesses de protection, ont ensuite livrés à la rage sanguinaire des orangistes? Il est que trop vrai que de pareils forfaits ont déshonoré le gouvernement de ce malheureux pays.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Strasbourg, le 19 thermidor.

Depuis hier, on répand ici le bruit que nos troupes ont occupé la forteresse d'Ehrenbreitstein d'après une convention signée entre le général français Goullou & le colonel trevizois Faber. On dit que ce fort s'est rendu par faute de vivres. D'autres, au contraire, assurent que la reddition d'Ehrenbreitstein n'aura lieu que dans quelques jours; & que c'est d'après les instructions de la députation de l'Empire qu'elle se fera, parce que la députation consent à la démolition demandée par les Français.

Il se confirme que la députation de l'Empire accorde plusieurs des propositions énoncées par nos ministres dans leur dernière note. On en conçoit de nouvelles espérances de paix. La députation accorde la libre navigation du Rhin, la suppression des péages, l'établissement des ports commerciaux; mais elle se refuse à la cession de la rive gauche & persiste dans ses prétentions relativement à la noblesse immédiate & aux dettes hypothéquées sur les pays conquis. On attend sous quelques jours la note de la députation à ce sujet.

Les ministres autrichiens à Rastadt sont toujours incertains, & paroissent craindre eux-mêmes une nouvelle rupture. Ils se mettent néanmoins en mesure de pouvoir protester contre la cession de la rive gauche, toutes les autres propositions accordées aux ministres de la république.

En attendant les préparatifs de guerre se continuent de part & d'autre.

Depuis sept jours plusieurs régimens autrichiens de l'autre de Vins, infanterie; & l'Archiduc-Charles, 10000 hommes, se rendent par la Haute-Souabe à Bugenz, pour former un camp sur les frontières de la Suisse. Des troupes se portent sur les frontières des Grisons, de la Tyrolie & de la Cisalpine. L'archiduc Charles aura le commandement en chef de toute l'armée d'Italie.

On croit savoir à présent, que la Prusse qui, d'abord s'étoit opposée à la démolition d'Ehrenbreitstein et à la libre navigation du Rhin, y consent, et que les négociations sur ce sujet avec la France ont eu lieu à Rastadt et à Berlin.

On attend ici le général Joubert.

De Brest, le 17 thermidor.

Quoique nous ayons toujours à une certaine distance de notre port une flotte anglaise qui en surveille les mouvemens; on nous annonce la prochaine sortie d'une escadre, composée d'un vaisseau de ligne & de huit frégates, qui doivent prendre environ quatre mille hommes de débarquement. La majeure partie est déjà à bord.

Les généraux de terre sont arrivés; c'est le général divisionnaire Schérin qui commande en chef les troupes de la marine sera commandée par le chef de division d'art, dont on a remarqué que le nom avoit quelque

semblance avec celui de Buonaparte. Puis- il aussi, dans cette opération qui ne peut manquer d'être importante, montrer quelques étincelles du génie qui embrase le pacificateur du continent !

DE PARIS, le 23 thermidor.

La chute du trône & l'abolition de la royauté en France, ont été célébrées aujourd'hui au Champ-de-Mars, par des jeux militaires, des courses à pied, des courses à cheval, & des courses de char. La pluie survenue vers deux heures, mais qui n'a pas duré très-long-tems, n'a point empêché l'affluence d'être nombreuse, ni la fête d'être imposante.

Le directoire y a assisté avec toutes les autorités constituées. Le président a prononcé un discours que nous ferons connoître.

Le soir, on a remarqué aux Tuileries des illuminations brillantes composées d'environ 5 mille lampions. Le palais des cinq cents a été aussi illuminé, & un beau feu d'artifice a été tiré le soir dans le jardin, de manière que le public qui étoit nombreux a joui de ce spectacle : nous avons remarqué de petits drapeaux tricolores dans tous les trous faits par des boulets de canon au château des Tuileries à la bataille du dix août 1792.

— Un nouveau temple vient de s'ouvrir à Paris, pour les plaisirs & les fêtes, sous le nom de *Frascati*. Il attire chaque soir une foule brillante. Il est situé au bout de la rue de la Loi, sur les boulevards. Garchi est l'entrepreneur de ce rendez-vous, qui a déjà une grande vogue & qui menace d'écraser tous les établissemens du même genre.

— On a fait crier, hier soir, dans les rues de Paris, que le général Augereau étoit débarqué en Irlande avec 9 mille hommes & 40 mille fusils. On le supposoit parti du Férol. Ce bruit paroit n'avoir été qu'un moyen de faire gagner quelques sous à des colporteurs.

— Une de nos feuilles assure qu'une escadre destinée à secourir les Irlandais-unis, ou qui doit directement aborder sur les côtes d'Angleterre, a mis à la voile. Elle ne dit pas de quel port. (Voyez *Brest*.)

— Dans la nuit du 17 de ce mois, soixante communes dépendant des cantons de Chabannois, la Péruse & Briquiel, dans le département de la Charente, ont été dévastées par une grêle terrible.

— On répand le bruit qu'un violent incendie a causé des ravages dans la ville de Reims.

— Suivant un de nos journaux, il y a en quelques escarmouches entre les Autrichiens & les Cisalpins qui gardent le lac de Garda, & l'avantage est resté à ces derniers.

— Camille Jordan, condamné à la déportation par la loi du 19 fructidor, vient de renoncer à un journal intitulé *l'Anti-Jacobin*, qu'il avoit établi à Londres.

— On a publié en Allemagne la capitulation de Malte; c'est la même que celle que nous avons imprimée dans le tems. On remarque seulement dans la nouvelle, que les conventions sont faites sous la médiation de S. M. C. le roi d'Espagne, représentée par le chevalier Philippe Amat, son chargé d'affaires à Malte; & que le bailli de Torino-Frisari, l'un des représentens de l'ordre des chevaliers, a signé avec cette addition : *Sauf le droit de*

souveraineté qui appartient à mon souverain, comme roi des deux Siciles.

— On annonce, sous peu de jours, un ouvrage posthume de la citoyenne Necker.

— Il paroît en Hollande un *Voyage en Sibérie*, par Van-Ojer. L'auteur s'efforce de détruire l'opinion défavorable répandue sur ce pays. Il assure que lorsque la cour de Russie y envoie les ministres disgraciés, elle ne sauroit leur donner une plus agréable retraite.

— Le margrave de Baden a publié le compte de son administration à la fin de la 5^e année de son règne. Un des bons effets qu'aient opérés les principes répandus depuis peu en Europe, est d'avoir engagé un prince souverain à rendre compte à son peuple de la manière dont il a gouverné pendant cinq ans.

— Dans un moment où tous les yeux sont attachés sur le cabinet de Berlin, afin de deviner le parti qu'il prendra dans les circonstances actuelles, il n'est pas sans intérêt de connoître quelles sont aujourd'hui les forces militaires de la Prusse. D'après le dernier état de revue de l'armée prussienne, elle étoit forte de 243 mille hommes effectifs, parmi lesquels au-delà de 40 mille hommes de cavalerie, & environ 12 mille canonniers. Ces forces vont encore être augmentées par la levée de huit bataillons de chasseurs à pied, d'un régiment de dragons & un de hussards. Ces nouveaux corps seront formés dans la Pologne. Les officiers & sous-officiers seront tirés de tous les régimens de l'armée.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêté du 18 thermidor, an 6.

Le directoire exécutif, vu ses arrêtés des 12 prairial & 27 messidor derniers,

Considérant que dans plusieurs circonstances, on a abusé, soit en France, soit dans les pays étrangers, des certificats de non-inscription sur les listes d'émigrés, arrête ce qui suit :

Art. 1^{er}. Tous les certificats qui auront pour objet de constater qu'un individu n'est point inscrit sur la liste des émigrés, porteront en tête la formule : *Certificat de non-inscription sur la liste des émigrés.*

II. Les certificats de non-inscription sur la liste des émigrés seront délivrés par les administrations centrales du département du dernier domicile; ils seront visés par les commissaires du directoire exécutif, & par les directeurs de la régie d'enregistrement & des domaines, établis dans chaque département.

III. Les demandes en délivrance de certificats contiendront l'indication de l'objet pour lequel on se propose d'en faire usage; il en sera fait mention dans le certificat même: il en sera délivré un particulier pour chaque affaire.

IV. Lorsque les certificats de non-inscription seront produits hors du territoire de l'administration centrale qui les aura délivrés, ils seront préalablement représentés à l'administration du département dans lequel on voudra en faire usage, pour y être visés & certifiés, comme ne pouvant être contredits par une attestation différente.

V. Dans un mois, à compter de l'insertion au bulletin du présent, tous les certificats seront délivrés dans la forme qu'il prescrit.

VI. Lorsqu'il y aura, sur une liste d'émigrés, un nou

qui sera semblable à celui du pétitionnaire en certificat de non-inscription, & que cependant les prénoms seront différens, ou qu'il n'y auroit point de prénom, il en sera mention dans le certificat.

VII. Les certificats exigés par la loi du 12 nivôse an 6, continueront d'être délivrés dans la forme prescrite par l'article 75 de ladite loi.

Signé, MERLIN.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LAVEAUX.

Séance du 23 thermidor.

Cette séance a été consacrée à célébrer la fête du dix août.

Lorsque les représentans du peuple ont eu pris place, la musique a exécuté divers morceaux préparés pour la circonstance & les airs chers à la liberté.

Le président a pris ensuite la parole; il a commencé par envisager la royauté en elle-même; il l'a présentée comme fondée sur de vains prestiges, témoin la nymphe de Numa; le pigeon de Mahomet, et la sainte ampoule: en France elle pesoit depuis quatorze cents ans sur le peuple; ses excès amenèrent sa destruction: depuis la convocation des états-généraux jusqu'au 10 août elle a lutté par toutes les perfidies, par toutes les atrocités contre le génie de la république; mais ce génie l'emporta.

L'orateur retrace tous les événemens qui ont précédé le 10 août et qui l'ont amené: il fait l'histoire des deux premières assemblées nationales. A la fuite du roi, l'heure de la république avoit sonné; mais elle ne fut pas entendue; le coupable fut absous; on lui rendit une couronne & un sceptre qu'il avoit abandonnés; la noblesse étoit abolie & pourtant un enfant, un imbécille pouvoit régner sur la France; le veto paralisoit la volonté nationale; on vouloit détruire la tyrannie, & l'on constitua la royauté.

Mais bientôt la royauté conspira; un homme, l'idole du peuple dans les premiers jours de la révolution, & depuis prostitué à la cour, Lafayette osa, au nom de son armée, venir dicter des loix à la représentation nationale; il mentoit; il fut repoussé avec mépris. Les listes de proscription étoient dressées; on alloit remettre le peuple aux fers; le peuple se leva tout entier.

Les amis de la royauté, toujours ennemis du peuple, étoient en armes; le combat s'engagea, la victoire incertaine un moment resta aux défenseurs de la république: le prestige fut détruit; la royauté abattue, la liberté triomphante et la république fondée.

La paix nous manque encore; la faute en est au cabinet Saint-James; mais tout s'arme contre son oppression: l'orateur excite les irlandais-unis à l'union, à la persévérance, à l'audace, et leurs tyrans disparaîtront; ils auront leur dix août.

Les cris de vive la république retentissent à la fin de ce discours qui sera traduit en plusieurs langues & distribué au nombre de douze exemplaires.

La musique exécute la *Marseilloise*, *Ça-Ira*, la *Car-magnole*, le *Camp de Grand-Pré*, &c.

Tous les représentans & les spectateurs se levent, se découvrent à la strophe: *Liberté, liberté chérie*.

La séance est levée aux cris répétés de vive la république.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LAVEAUX.

Séance du 23 thermidor.

Le président prononce un discours, commémoratif du 10 août. C'est contre ce palais, l'asyle des rois, le lieu d'où Charles IX commanda le massacre de la Saint-Barthelemi, que tonna le canon du 10 août; c'est dans ces galeries spacieuses, où Médicis promenoit ses crimes, que le dernier roi de France fut vaincu. De l'aven des royalistes, Louis XVI fut un parjure, il avoit des intelligences avec les ennemis de l'état; les Français régénérés ont donc eu raison de le punir.

Le président retrace ensuite l'histoire des crimes de la royauté; il commence aux empereurs romains, & aux tyrans qui ont désolé l'Asie & l'Afrique; puis il reprend l'ordre chronologique des rois de France, dont il retrace successivement l'incapacité ou les forfaits, & termine en invitant les premières autorités de la république, à maintenir l'heureuse harmonie qui subsiste entre elles; les citoyens à oublier des fautes passées, que la difficulté des circonstances rend excusables, & à se réunir pour augmenter la gloire & la prospérité de la république.

Des cris de vive la république partent de tous les points de la salle.

Le conseil ordonne l'impression du discours à douze exemplaires.

Le corps de musique attaché au conseil exécute des airs patriotiques, auxquels répondent des coups de canon tirés du jardin des Tuileries.

TRAITÉ méthodique et complet des Loix sur les transactions pendant le papier-monnaie, contenant dans l'ordre le plus dialectique et le plus commode, l'explication raisonnée de toutes les lois intervenues sur cette matière, et principalement sur les ventes d'immeubles, les rescissions, les constitutions de rentes, les traités de commerce, les droits matrimoniaux, les offres, dépôts et consignations, les expertises et estimations, etc. Ouvrage dans lequel on s'est principalement attaché à résoudre toutes les incertitudes et difficultés qui naissent de ces loix; par A. G. Guichard, 2 vol. in-8. Prix 5 fr. et franc de port 6 fr. 60 cent.

GUIDE DES EXPERTS, ou Instructions et formules sur les expertises et estimations, dans les cas de réduction de prix ou de rescission des contrats de ventes d'immeubles, faisant suite au traité ci-dessus; par le même auteur, in-12. Prix, 1 fr. et franc de port 1 fr. 25 cent. Ces deux ouvrages se trouvent chez Garnery, Libraire, rue Serpente, n°. 17.

GUIDE SOCIAL, ou Avis aux jeunes Citoyens pour se conduire utilement dans le monde, et connoître ce qu'il leur importe d'être pour leur avantage et celui de la société en général. Prix, 12 s. A Paris, chez l'auteur, rue de Sorbonne, n°. 379; et Delaplace, libraire, même rue, n°. 376.

NOUVEAU BARÈME, ou Comptes faits d'intérêt, par francs et centimes, depuis un huitième jusqu'à deux pour cent, par mois et jours, par P. Plagnes, teneur de livres de commerce, brochure in-8. Prix, 1 fr. 20 cent. pour Paris. Se vend à Paris, chez Baillif, imprimeur des Affiches du Jour, place du Palais Egalité.

A. FRANÇOIS.